

Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

PROCES VERBAL N°7

Relevés de décisions - Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs
Fédéraux

Visioconférence du 19 juin 2026



PRÉSENTS

Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Guilhem ROUSSIGNOL	Membre
	Benoît BEZU	Membre

EXCUSÉ

Monsieur	Alain CALDARELLA	Membre
----------	------------------	--------

ASSISTENT

Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique
Monsieur	Romain PAILLET	Juriste stagiaire



Le 19 juin 2026, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Elle a analysé la situation financière de l'ensemble des clubs évoluant en championnat Elite au cours de la saison 2025/2026 et ceux demandant l'accession en championnat Elite pour la saison 2026/2027.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Date de publication : 16/07/2026

ASUL LYON VOLLEY BALL

- Refus de la candidature du Club au championnat Elite masculin pour la saison 2026/2027.

AVIGNON VOLLEY-BALL

- Prise d'acte de la descente sportive du Club en championnat Nationale 2 Masculin au terme de la saison 2025/2026 ;
- Avertissements.

HARNES VOLLEY BALL

- Avis favorable à la candidature du Club à l'accession au championnat Ligue B Masculine pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

ISTRES PROVENCE VOLLEY

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2026/2027 ;
- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

RACING CLUB DE CANNES

- Validation de la participation du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2026/2027 ;
- Mise en demeure ;
- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueuses pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements ;
- Préconisation.

RENNES ETUDIANTS CLUB

- Mise en délibéré.

STRASBOURG UNIVERSITE CLUB

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Masculin pour la saison 2026/2027 ;
- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier de joueurs professionnels pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

VOLLEY CLUB HARNES

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

VOLLEY CLUB MARCQ EN BAROEUL

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2026/2027 ;
- Encadrement de la masse salariale professionnelle au montant proposé pour la saison 2026/2027.
- Avertissement ;
- Préconisations.